

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 21 juillet 2016

L'an deux mil seize le 21 juillet à 20heures00, le conseil municipal de la commune DE ST MAURICE LA CLOUERE dûment convoqué en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M PAIN Michel, maire

Date de convocation : 12.07.2016

Affichage de la convocation : 12.07.2016

Présents : Mrs PAIN, DORET, BIBAUD, HERAULT, GUYOT, Mmes PEZIN-LEFEBVRE, TEXÈDRE, BOBIN, POTONNET,

Absents : Mme THIMONIER-CERISIER VERNEUIL, DELHOUME, M.MASURE, BAILLOT, BERNARD

Mme POTONNET Agnès a été élue secrétaire.

Le compte rendu de la réunion du 16 juin 2016 est approuvé à l'unanimité, sauf en ce qui concerne la somme retenue dans la délibération référencée 20160616.095MP pour le tarif du chauffage (60€ au lieu de 65€ - dans le dernier tableau)

N°20160721_106_MP

Objet : Schéma départemental

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'arrêté préfectoral portant projet de périmètre du nouvel établissement public à fiscalité propre pour la mise en œuvre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de la Vienne.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne un avis favorable au projet (5 pour – 4 abstentions, aucun avis défavorable).

Chaque conseiller municipal est invité à réfléchir pour donner un nouveau nom à la Communauté de Communes. Les propositions seront faites à la prochaine réunion du conseil municipal.

N°20160721_107_MP

Objet : Aménagement classe temporaire

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les travaux de la classe à l'Espace Allard ont débuté :

- l'entreprise Bello intervient la 1^{ère} semaine d'août,
- les travaux de menuiserie et d'électricité sont en cours.
- Les travaux de maçonnerie seront faits la semaine prochaine –

N°20160721_108_MP

Objet : bâtiment associatif

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les réseaux (tranchées) sont pris en charge par la communauté de communes. Celle-ci propose à la commune de ST MAURICE LA CLOUERE un loyer de 500.00€ mensuel environ ou un rachat du bâtiment pour la somme engagée par la Communauté de Communes soit une somme d'environ 70 000.00€

N°20160721_109_MP

Objet : Sécurité du bourg

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le déroulement des travaux pour la sécurité du bourg, route de Gizay, afin de sécuriser la circulation des parents et enfants venant à l'école. D'autre part des bandes rugueuses seront demandées au

service du Conseil Départemental au carrefour de la route de Gizay et de la Départementale.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de demander au Conseil Départemental de la Vienne, dans le cadre des amendes de police, une subvention pour les travaux de sécurité route de Gizay.

N°20160721_110_MP

Objet : Révision générale du PLU

Après étude du projet de PADD, des rectifications sont à effectuer. La décision sera prise ultérieurement après renseignements pris.

N°20160721_111_MP

Objet : EMPLOI D'AVENIR

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que M. Rémi MEKKI va faire une formation BPJEPS, 1 semaine par mois à LATHUS, au centre CPA.

Son remplacement sera à prévoir pour l'école et pour le péri-scolaire.

Un recrutement sera à prévoir avec une réunion de la commission d'embauche pour fin août.

N°20160721_112_MP

Objet : subvention 2016

Monsieur le Maire présente au conseil municipal une demande de subvention de l'association ELA

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne un avis défavorable (9 contre).

N°20160721_113_MP

Objet : Demande de subvention de M. GOURDEAU

M. le Maire présente au conseil municipal une demande de subvention de M. GOURDEAU François pour un projet à but humanitaire.

Après en avoir délibéré, au vu du projet, le conseil municipal décide de verser à M. GOURDEAU François la somme de 150.00€ (cent cinquante euros).

N°20160721_114_MP

Objet : journée du 19 août

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le projet d'animation pour la journée du 19 août, soit :

11h00 : inauguration du Petit Musée Paysan, salle Yves Girard

17h00 : visite de l'église et exposition « Les Chemins de Saint-Jacques » commenté par Daniel BOURDU

19h00 : restauration sur place

21h00 : spectacles gratuits à l'Espace Allard :

« La petite vadrouille » avec M. BOUHET et JL COMPAGNON « l'envers des corps » par la compagnie de la Trace

N°20160721_115_MP

Objet : journée du 25 août

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la journée de commémoration organisée le 25 août (fusillade des otages par les nazis dans le parc de la Laudonnière)

N°20160721_116_MP

Objet : concours Mulassier du 09 juillet

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la journée du 9 juillet organisée dans le cadre du concours mulassier.

Monsieur le Maire propose que la commune soit adhérente à l'association des races mulassières.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'adhérer à l'association des races mulassières pour l'année 2016 pour une somme de 200.00€.

N°20160721_117_MP

Objet : Assainissement individuel – étude à la parcelle – étude groupée

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la réunion organisée par le SIVEER en ce qui concerne certains assainissements individuels de la commune.

Monsieur le Maire précise qu'une consultation a été effectuée auprès de plusieurs bureaux d'étude afin de proposer aux habitants concernés un tarif plus avantageux, 45 personnes seraient intéressées pour la réalisation de l'étude à la parcelle.

Monsieur le Maire présente les différentes propositions :

AUDIT ENVIRONNEMENT : 468.00€

NCA : 500€ ou 330€ pour étude groupée

ERIS ENVIRONNEMENT : 297€ pour étude groupée

Monsieur le Maire expose que cette information va être transmise aux différents habitants concernés, et propose de retenir le cabinet ERIS ENVIRONNEMENT.

N°20160721_118_MP

Objet : tarifs carte grise

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des nouveaux tarifs pour les cartes grises proposés par la Région Nouvelle Aquitaine.

N°20160721_119_MP

Objet : réfection des plans anciens de la construction de la mairie

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a sollicité des devis pour la réfection des plans anciens concernant la construction de la mairie.

Monsieur le Maire présente les différentes propositions :

AVO : 373.92€

QUILLET : 138.00€

Ces propositions seront réétudiées à la prochaine réunion du conseil municipal.

N°20160721_120_MP

Objet : charte pour la cantine et le péri-scolaire

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de charte pour la cantine et le péri-scolaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne un avis favorable à cette charte.